

30e JOUR DE GREVE DE LA FAIM.

GROSSE EVACUATION A GRANDE-SYNTHE CE MATIN.

Infos HRO

Evacuation dans le bois et dans la clairière.

Le périmètre de sécurité bouge continuellement;
l'équipe du HRO est sans arrêt repoussée à l'extérieur.

Le HRO a vu (vidéo de 8h 15) la réquisition du procureur : valable ce jour (9 novembre) du 6 h 15 à 12 h 15,
afin de rechercher les auteurs d'infraction à la législation des stupéfiants, la législation sur les armes, les auteurs de vols et de recels....

L'opération de police en cours leur est annoncée comme une mise à l'abri... (avec bus à l'entrée du terrain et information par un interprète, qui n'est pas là quand un monsieur demande à 8 h 36 quelles solutions sont proposées à sa femme enceinte).

L'huissier présent dit qu'elle repose sur une ordonnance du 26 octobre, qui a été notifiée aux personnes concernées (la qualité de l'enregistrement de la vidéo ne permet pas de comprendre s'il est dit par quel moyen elle a été notifiée à tous).

"Les opérations se passent tranquillement" dit un CRS à 8 h 47.

Mais il est interdit aux exilés de prendre leur tente, et on voit les cutters en action (en particulier sur les vidéos de 8 h 57 et 9 h 09).

On entend sur des vidéos craquer les arceaux.

A 11 h 52 les gazeuses sont de sortie...

L'équipe HRO a vu saisir : 111 tentes, 94 bâches (sans compter ce qu'ils n'ont pas vu...) et une montagne de couvertures.

Tout a été ramassé.

On voit sur les vidéos de petits tracteurs en action, plus une grue qui remplit deux bennes et une troisième plus grande ouverte sur un côté.

L'équipe du HRO est en conflit avec les CRS qui affirment qu'il n'y a pas de différence entre relevé et contrôle d'identité, le relevé permettant seulement de vérifier si les gens ne sont pas sur un fichier de personnes recherchées. Le HRO dit que les deux opérations ne relèvent pas de la même base légale.

Et la municipalité ?

M. le maire n'est pas présent "parce qu'il trouve qu'on est délaissé par l'Etat", dit une personne qui appartient à l'équipe municipale.

Mais le 6e adjoint est là.

Et des agents municipaux de nettoyage sont là en plus de l'entreprise Ramery.